

Réf: Dossier 361946

Avis de constitution

SOCIETE « TECH HACKADEMY »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ANGRE, Lot 43,
Ilot 666

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TECH HACKADEMY »

Objet : - VENTE MATÉRIEL & ACCESSOIRE INFORMATIQUE
ET BUREAUTIQUE ET DIVERSES,

- PRESTATION DE SERVICES INFORMATIQUES,
- TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES
- GESTION D'ACTIVITÉ DE LOISIRS (salons de jeux)
- DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX ANGRE, Lot 43, Ilot 666

Dirigeant(s) M TEMBELY OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11959 du 20/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71410/GTCA/RC/2024 du 20/11/2024

